

Ministère de l'Autonomisation des Jeunes de l'Emploi, des Sports et du Service Civique (MAJESSC)



Avis d'Appel d'Offres (AAO)

AAO N°: 04/CPMP/MAJESSC/DGS/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM) du MAJESSC pour l'année 2025, paru sur le site de l'ARMP : www.marchespublics.gov.mr, le 23/06/2025.
2. Le Ministère de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service Civique (MAJESSC), a obtenu dans le cadre de son budget 2025 des fonds, afin de financer son plan d'action et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de **travaux d'aménagement de dix [10] terrains de football**. Les travaux seront exécutés à TEKANE, MAGHAMA, MEDREDRA, AWLEIGHAT, AOUEJEFT, BASSIKNOU, KOBENNI, TAMCHEKET, MOUDJERIA et BOUMDEID dans un délai ne dépassant pas 10 mois.
3. Le MAJESSC sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles (seul ou en groupement) et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux d'aménagement de dix (10) Terrains de football dans les communes de TEKANE, MAGHAMA, MEDREDRA, AWLEIGHAT, AOUEJEFT, BASSIKNOU, KOBENNI, TAMCHEKET, MOUDJERIA et BOUMDEID a un seul lot.
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres *national ouvert*.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale des Sports, (Ministère de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service Civique, adresse : immeuble du gouvernement R+9 n° 02 sis à l'Ilot V Rue Mohamadou Kanaté- Tevragj Zeina). www.majessc.gov.mr, de 08h-17h du lundi au jeudi et 08h-12h du vendredi.
7. Les exigences en matière de qualification sont :
 - 7.1. Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen supérieur ou égal au **15 000 000 MRU** pour les trois dernières années (2022, 2023 et 2024), ce chiffre d'affaires sera obtenu à partir des états financiers certifiés par expert-comptable.
 - 7.2. Fournir une ligne de crédit égal à **9 000 000 MRU** au moins destinée au présent marché.
 - 7.3. Avoir exécuté au cours des Cinq (05) dernières années en tant qu'entreprise principal, réhabilitation et aménagement d'au moins deux marchés similaires, prouvés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de

réception provisoire sans réserve ou définitive signés par une entité publique ou parapublique.

- 7.4.** Disposer du matériel minimum et du personnel clé décrit au Règlement Particulier de l'appel d'offres.
- 7.5.** Être classé en catégorie 3 (Activité Bâtiment et Équipements Publics) pour les entreprises nationales.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appels d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Ministère de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service Civique, adresse : immeuble du gouvernement R+9 n° 02 sis à l'Ilôt V Rue Mohamadou KANATE- TEVRAGJ ZEINA. à compter de la publication de l'avis d'appel d'offres contre le paiement d'un montant de **vingt mille Ouguiyas (20 000 MRU)** ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera **par versement au Trésor Public**. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
9. Le DAO peut être consulté sur le site suivant : www.majessv.gov.mr.
10. Les offres devront être rédigées en langue Arabe ou Française et devront être déposées à l'adresse suivante : Commission de Passation des Marchés Publics / Autonomisation des Jeunes, Formation Professionnelle et Fonction Publique, ZRC 0450, Rue Moulaye El HACEN Ould Mokhtar EL HACEN, en face de la Boulangerie et Pâtisserie de la Présidence Nouakchott-Mauritanie Tel : 26 54 59 45 – Fax : 45 24 04 13, E-mail : cpmp.mfpt@gmail.com, au plus tard le lundi 13 octobre 2025 à 12H : 00 TU. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et à l'adresse : Commission de Passation des Marchés Publics / Autonomisation des Jeunes, Formation Professionnelle et Fonction Publique, ZRC 0450, Rue Moulaye El HACEN Ould Mokhtar EL HACEN, en face de la Boulangerie et Pâtisserie de la Présidence Nouakchott – Mauritanie Tel : 26 54 59 45 – Fax : 45 24 04 13, E-mail : cpmp.mfpt@gmail.com, le lundi 13 octobre 2025 à 12H : 00 TU.
11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jour calendaire, à compter de la date limite de dépôt des offres.
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de trois cent soixante mille Ouguiya (360.000 MRU) ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible auprès d'une banque agréé en Mauritanie, valide 30 jours après la validité des offres.
13. Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC).

Le Secrétaire Général
Naji KHATTRY